

Question de Mme Kattrin Jadin au Secrétaire d'État à l'Environnement, à l'Énergie et à la Mobilité, adjoint à la Ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des chances, et Secrétaire d'État aux Réformes institutionnelles, adjoint au Premier Ministre, sur "Le marché européen de l'énergie"

Kattrin Jadin (MR):

Selon des informations récemment parues dans la presse, à l'occasion de la décision de l'Azerbaïdjan au sujet du projet de gazoduc Nabucco, il semblerait que le marché de l'énergie soit encore loin d'être réalisé au niveau européen. L'ouverture des marchés du gaz et de l'électricité est discutée depuis de nombreuses années déjà, mais a été freinée par la volonté de chaque État de protéger leurs entreprises nationales. Or, les défis environnementaux sont les mêmes dans chaque pays européen, et une plus grande harmonisation du marché offrirait de grands avantages: les coûts diminueraient, ce qui rendraient les entreprises plus compétitives et l'Europe disposerait d'une plus grande sécurité d'approvisionnement, notamment en matière de gaz, énergie pour laquelle chacun des États européens dépend actuellement très fortement de la Russie. En matière d'énergie renouvelable également, plus de coordination au niveau européen permettrait plus d'efficacité. Pour l'instant, chaque État prend ses initiatives sans en informer les autres, au risque de parfois déstabiliser brutalement le marché de l'énergie d'un pays voisin. Des experts préconisent au contraire de renforcer le réseau, de manière à ce que cette énergie circule plus facilement à travers l'Europe, de manière à ce que, par exemple, l'énergie hydraulique produite en Norvège puisse être acheminée en Espagne lorsque le manque de soleil fait diminuer la production photovoltaïque. 1. Quelle est votre position sur ce marché de l'énergie européen? 2. Pensez-vous que sa mise en place se déroule bien, ou faites-vous cette même analyse d'un manque d'harmonisation? 3. Avez-vous des contacts fréquents avec vos homologues des autres États membres?

Melchior Wathelet, secrétaire d'Etat:

1. Je partage la préoccupation de l'honorable membre au sujet de la création difficile d'un marché européen de l'énergie et d'une politique énergétique européenne. On a un besoin d'une politique européenne énergétique plus forte pouvant fournir une contribution essentielle à sa croissance future. L'Europe a besoin de projets qui ne peuvent être délocalisés et apportent la stabilité à long terme. Les projets énergétiques en sont un exemple classique. Je me réfère ici au projet "The North Seas Countries offshore grid initiative" qui vise l'interconnection des parcs éoliens en mer du Nord. A mon avis, cette initiative est un bel exemple de coopération étroite entre pays européens pour établir un projet énergétique durable. 2. Le triangle "environnement-approvisionnement-prix" bien connu est devenu le paradigme central du système de l'énergie en Europe. Tout comme l'honorable membre, je constate qu'en dépit des défis similaires, le mouvement d'harmonisation européenne en matière d'interconnexion de réseaux, de mise en oeuvre de la libéralisation et des objectifs 20-20-20, est accompagné de grandes différences nationales. Ces différences sont un obstacle à la poursuite de l'intégration des marchés de l'énergie. Par conséquent, je suis un ardent défenseur d'une plus forte harmonisation des politiques au niveau européen. Entretemps, la Commission européenne poursuit ses efforts d'harmonisation de la politique énergétique européenne. Ainsi, de nouvelles propositions législatives pouvant accélérer l'harmonisation et l'intégration ont été soumises et approuvées récemment par le Conseil européen. Concrètement, je pense à la nouvelle réglementation en matière d'intégrité et de transparence des marchés de gros de l'énergie, à la nouvelle réglementation relative à l'infrastructure, qui doit assouplir la politique d'octroi de licences nationale. En outre, la Commission européenne introduira un ensemble de lignes directrices en juillet qui améliorera davantage l'existence et l'utilisation de mécanismes de soutien aux énergies renouvelables, qui cadrera mieux l'utilisation de mécanismes de capacité et enfin proposera des recommandations sur les technologies de "Demand Side Response". Je ne cache pas que l'harmonisation de la politique énergétique européenne est un acte d'équilibre complexe, où l'intérêt national des États membres a trop souvent le dessus. A mon avis, il faut une approche progressive, plus particulièrement par une approche régionale. En vertu de la coopération pentalatérale (coopération entre le Benelux, la France, l'Allemagne, l'Autriche pour l'intégration des marchés de l'électricité), en juin dernier, l'engagement a été pris de renforcer la coopération future dans le domaine de "l'adéquation de la production" (afin de mieux évaluer les scénarios d'offre et de demande et pour identifier les goulots d'étranglement dans les différents pays et de proposer des solutions), la mise en oeuvre des codes de réseau européens et une réflexion commune sur le développement d'une politique européenne de l'énergie à moyen et à long terme. 3. Dans le cadre du Conseil européen de l'énergie et des réunions ministérielles des "Forum Pentilateral" et "North Seas Countries Offshore Grid Initiative (NSCOGI)", je suis en contact régulier avec mes collègues ministres. En outre, des réunions bilatérales sont prévues avec des collègues des pays voisins pour les dossiers ponctuels.

